COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES RANDONNEURS DU VERDUNOIS DU 23 NOVEMBRE 2022

Sur convocation du président du Club, l'Assemblée Générale des Randonneurs du Verdunois s'est tenue mercredi 23 novembre 2022 à 17 H 30 dans la salle des fêtes de THIERVILLE.
Le quorum étant atteint, 146 adhérents (dont 7 pouvoirs) sur 186 inscrits au club ont signé la feuille de présence, l'assemblée peut normalement délibérer.

Le président remercie les personnalités présentes, à savoir :

Madame CHAMPESME représentant Monsieur Claude ANTION, Maire de THIERVILLE,
Madame SOUBRIER, Maire de BELLEVILLE,
Monsieur AMBROSIO, vice président de la CAGV en charge des équipements sportifs.
Monsieur LAVINA, adjoint aux sports représentant Monsieur Samuel HAZARD, Maire de VERDUN et Monsieur HOUSSON,
Monsieur ROUPLY, représentant Monsieur GRZYMLAS maire de BRAS SUR MEUSE,

Excusé : Monsieur Bernard GILSON, Maire de BELRUPT

Une fois encore la municipalité de THIERVILLE met gracieusement sa salle à la disposition de notre club pour son assemblée générale et nous lui en sommes très reconnaissants.

Le président salue les personnes présentes et souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents.
Un moment de silence est proposé pour toutes les personnes qui ont perdu un proche ou qui connaissent des soucis de santé. Il présente ensuite le rapport moral.

RAPPORT MORAL

Un club de randonnée ou autre est un lieu de socialisation, d'échanges et de plaisir. La marche est l'activité physique la plus populaire et la plus pratiquée par les Français. Elle ne nécessite ni apprentissage, ni investissement onéreux et peut se pratiquer en tous lieux et en toutes saisons.
Une **A**ssemblée **G**énérale est toujours un temps fort dans la vie d'une association. Elle permet de **C**ommuniquer, d'**É**changer, de **R**endre des comptes et de **P**asser un moment de convivialité.

Pour mener à bien tous nos projets, le club s'appuie sur un conseil d'administration composé de commissions. 4 membres sont sortants (Cécile DORMOIS, Christian GARAND, André MUNCK, et Patrick WACQUANT). Tous acceptent de continuer et suite au vote, sont réélus à l'unanimité.

Bernard, notre responsable logistique a émis le souhait de prendre du recul et de se consacrer à la marche. Qu'il soit tout chaleureusement remercié. A ces vifs remerciements le président associe son épouse Danièle, qui travaille dans l'ombre.
Une nouvelle page du club se tourne, mais ils ne seront pas très loin.

EFFECTIFS

2021-2022 est un bon cru +11% de licenciés. Le club compte 169 licenciés, 10 licenciés d'autres clubs, soit 179 marcheurs. 8 sympathisants qui ne peuvent plus marcher viennent étoffer le club.
Cette augmentation d'effectif est le fruit de la gestion de la crise COVID, du premier semestre 2021 où des marches à la carte avaient été organisées et avaient connu un grand succès. Beaucoup auraient voulu que ça continue, mais l'ADN du club est **de marcher ensemble**.

ADHÉSION

Le montant de l'inscription au club est de **41 euros**, répartis comme suit : 28 euros pour la licence et 13 euros pour l'adhésion au club.
Le président rappelle une fois encore que l'assurance de la licence FFRP couvre pour toutes les activités de randonnée partout en France et à l'étranger, 24h/24h et pas uniquement pour les marches du club.
Il existe également une licence famille qui permet d'intégrer ses enfants et petits-enfants de moins de 25 ans. Une famille nous l'a demandée cette année.

PROFIL

Les dames (91) sont toujours un peu plus nombreuses que les hommes (78).
La moyenne d'âge a du mal à baisser : 71 ans.

BÉNÉVOLAT

Aucune association ne peut fonctionner sans ses bénévoles. L'année dernière, nous avions fait appel aux bénévoles dans tous les domaines. Merci à celles et ceux qui nous ont rejoints, il reste encore de la place. Le mot **BÉNÉVOLAT** n'est pas un vain mot comme en témoigne ce relevé. Sans les bénévoles, rien ne serait possible ! Pour cette année 1600 heures ont été comptabilisées qui se répartissent comme suit :

600 H de balisage
250 H de réunion
350 H de reconnaissance de marche
100 H de formation
300 H de logistique

Tout n'est pas comptabilisé : les heures du président, de la secrétaire et du trésorier ne sont pas incluses dans les 1600 heures !

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Au cours de cette année le club des Randonneurs du Verdunois a pu reprendre un rythme normal d'activités.
Le Conseil d'Administration s'est réuni le 26 novembre 2021 puis les 6 avril et 5 octobre 2022 et la préparation du calendrier des marches de l'année prochaine a eu lieu le 5 octobre avec les meneurs de marche.

Bilan des marches du 17 nov 2021 (dernière AG) au 20 novembre 2022

Le calendrier des marches établi fin d'année dernière a été suivi régulièrement. 46 marches ont été organisées sur l'année avec en moyenne 34 participants. Le détail est le suivant :

- 17 grandes marches : 30 participants pour une randonnée de 12 km
- 17 petites marches : 34 participants pour 9 km
- 10 marches uniques de 9 km avec 44 randonneurs (marches uniques organisées en juillet et août et lors des manifestations telles que beignets, crêpes)
- 12 marches à la journée de 19 km en moyenne avec une présence de 31 personnes. La sortie à ORVAL a connu un franc succès puisque 41 personnes y ont participé.
- 26 rando-santé de 6 km avec en moyenne 14 participants et 2 accompagnateurs.

Marche nordique

Au 1er novembre, nous comptabilisons 27 sorties de 11 km avec une baisse sensible des participants : en moyenne désormais 4 personnes y participent.

Activités annexes

Cette année nous avons pu reprendre presque toutes nos activités traditionnelles hormis le vin chaud en janvier toujours en raison du Covid.

- Les beignets à BELLEVILLE ont rassemblé **110** personnes sous le préau de l'école ;
- la journée verte à Saint Marcel : **120** personnes sous une pluie battante ;
- les crêpes à BELRUPT : **72** participants.

Voyages et manifestations

- Fête de la Randonnée organisé par le comité de la Marne au lac du Der : **35 participants.** Le club a été récompensé pour être le club inscrit avec le plus grand nombre de participants.
- Le rando challenge organisé dans VERDUN pour nos adhérents : **57 participants**

- Les 3 jours prévus en mai à Saint Walfroy ont pu enfin avoir lieu : **22 personnes** sont allés marcher dans les Ardennes.
- Le séjour en Touraine a eu du succès : **53 participants**
- Et enfin une participation massive des randonneurs à Octobre Rose

Balisage

Un gros travail encore cette année pour les baliseurs sous la houlette de Pierre CIRE puisque **426 km** ont été balisés qui se répartissent comme suit :

33 km de GRP (Grande Randonnée de Pays) – BONZEE & BENOÎTE VAUX
176 de PR (Promenade et Randonnée) – SENONCOURT – MARRE - BELLERAY
217 de Circuits pour la CODECOM VAL DE MEUSE/VOIE SACRÉE

Formation et qualifications

La formation fait partie de l'ossature du club et est indispensable pour son fonctionnement. Depuis 2012 le club peut se féliciter d'avoir des adhérents formés dans les domaines suivants :

- Brevet Fédéral de randonnée 3
- Brevet Fédéral de marche nordique 3
- Certificat animateur de proximité 6
- Rando Santé 7
- Baliseur 11
- Collecteur 4
- Accompagnement Responsable Associatif (ARA) 3
- PSC1 10

Cotisation 2023

Licence + adhésion au club = **41 €.**
Les licences sont dématérialisées depuis l'année dernière.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Jean-Marie ETIENNE, trésorier du club donne lecture du compte de résultat pour l'exercice 2022 et du bilan (voir tableaux joints).

Jean-Marie informe les adhérents que les règlements de cotisations vont pouvoir être faits par virement dès que la banque aura mis en place son outil pour les associations.

Certaines personnes n'arrivent pas à éditer leur licence, c'est le cas pour les couples qui ne possèdent qu'une seule adresse mail. Ne pas hésiter à le signaler pour que le trésorier fasse le nécessaire.

Enfin pour rappel, il existe une licence « famille ».

Jean-Pierre ARQUIN, contrôleur aux comptes déclare exacts les comptes.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

PRÉVISIONS 2023

- Séjour dans le Cotentin en juin
- Sortie au Mullerthal (petite suisse luxembourgeoise) avec 2 randonnées, l'une de 8 à 10 km et l'autre de 17 à 18 km.
- A l'étude, une marche à PARIS.
- Rando Challenge à VERDUN.
- Initiation aux techniques d'orientation.
- Participation à la journée départementale de la randonnée en septembre 2023 sur le site de Madine.
- Un marché de Noël à l'étude.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ *Pourrait-on faire les marches en juillet et août le matin en raison de la canicule ?*
  Cela a déjà été fait voici plusieurs années et sans résultat ! Le conseil d'administration va y réfléchir et peut-être faire un sondage dans ce sens.
  Le président en profite pour rappeler que le club a désormais un site internet grâce au travail de Jean Louis LE HINGRAT et qu'il est possible aux adhérents de créer un compte qui leur permettra de donner leur avis et poser toute question utile.

Plus aucune question n'étant posée, le président propose de passer ensuite à la remise de godillots.

GODILLOTS

Depuis quelques années, une gratification sous forme de godillots est mise en place.
Cette sympathique tradition récompense des adhérents fidèles au club depuis de nombreuses années ou qui œuvrent pour le club.
Sont ainsi gratifiés : Pierre CIRE, Cécile DORMOIS, Danièle DREYER, Jean-Luc LORIN, Dominique LORIN et Jacques WAGNER.

L'ordre du jour étant épuisé, la parole est donnée aux invités.

PAROLE AUX INVITÉS

Monsieur AMBROSIO remercie le président pour son invitation. C'est la première fois qu'il assiste à l'assemblée générale du club et félicite le président pour son organisation et le nombre de participants.
Il convient que la randonnée est un sport accessible à tous qui fait beaucoup de bien.
La CAGV (Communauté d'agglo. du Grand Verdun) est à l'écoute et peut apporter son aide si besoin.

Madame CHAMPESME relève que la moyenne d'âge des adhérents augmente (71 ans).
Beaucoup d'associations déplorent une baisse d'adhérents de l'ordre de 33 % alors que le club des randonneurs du verdunois voit le nombre augmenter.
Elle félicite les récipiendaires des godillots.

Monsieur LAVINA est lui aussi surpris par le nombre de participants à l'AG. C'est tellement rare. Notre association est dynamique et donne envie.
Il remercie pour le travail fait au balisage des chemins de randonnée.

Madame SOUBRIER félicite pour toutes les actions menées par le club et pour son implication comme Octobre Rose.
Elle remercie les acteurs du balisage qui entretiennent les chemins.

Monsieur ROUPLY prenant la parole en dernier « tout est dit !»
Il remercie notamment les randonneurs pour leur participation lors des manifestations organisées par le comité des fêtes de Bras.

REMERCIEMENTS

Le président remercie tous les participants venus si nombreux ainsi que les intervenants à cette assemblée générale et remet le topo guide de la Meuse aux invités.
Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, l'Assemblée Générale est close et suivie du verre de l'amitié.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Une réunion du conseil d'administration aura lieu très prochainement pour former le bureau et les différentes commissions.

Cécile DORMOIS, Secrétaire.	Christian GARAND, Président.

Pièces jointes : compte de résultat et bilan au 31 octobre 2022.

LES RANDONNEURS DU VERDUNOIS

20 ans

COMPTE DE RÉSULTATS - du 01/11/2021 au 31/10/2022

LIBELLÉ	CHARGES	PRODUITS
Adhésions-Licences		2.357,20 €
Organisation des marches (programmes, réunions, déplacements-subventions reçues)	1.858,31 €	
Formation (déplacements stages)	615,10 €	
Balisage chemins randonnée		2.550,20 €
Assemblée Générale Novembre 2021	672,42 €	
Journée verte St Marcel	455,70 €	
Marche à St Walfroy	344,46 €	
Séjour La Saulaie	543,45 €	
DIVERS : affranchissements, frais bancaires, intérêts livret…		27,42 €
TOTAL	**4.489,44 €**	**4.934,82 €**
RÉSULTAT EXERCICE		**445,38 €**

LES RANDONNEURS DU VERDUNOIS

20 ans

SITUATION NETTE au 31 octobre 2022				
	Solde exercice précédent	**Débits**	**Crédits**	**Solde 31/10**
Compte courant	6.311,35 €	60.132,16 €	57.841,40 €	**4.020,59 €**
Compte espèces	43,66 €	180,00 €	170,00 €	**33,66 €**
Livret bleu	17.615,46 €	7.000,00 €	9.601,34 €	**20.216,80 €**
	0,00 €			**0,00 €**
Voyage reçu d'avance	-2.600,00 €	12.660,00 €	12.020,00 €	**-3.240,00 €**
Balisage à recevoir	1.356,00 €	2.306,00 €	2.608,50 €	**1.658,50 €**
Licences 2022 /2023 payées d'avance	-996,70 €	1.333,70 €	1.816,00 €	**-514,40 €**
Sub. comité régional reçue d'avance	-350,00 €	350,00 €	350,00 €	**-350,00 €**
Totaux 2021/22	**21.379,77 €**	**83.961,86 €**	**84.407,24 €**	**21.825,15 €**
Solde débits crédits = Résultat de l'exercice		**445,38 €**		
Situation nette exercice précédent		**21.379,77 €**		
Situation nette au 31 10 2022	**21.825,15 €**			